



**Rencontre du comité relation avec les citoyens,
transparence et ville intelligente**

**Le jeudi 17 janvier 2019 à 19 h
Salle des comités
Hôtel de Ville, 188 rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu**

Procès-verbal

Sont présents :

Ville :

- Ian Langlois, conseiller municipal et président du comité
- Maryline Charbonneau, conseillère municipale
- François Auger, conseiller municipal
- Luc Castonguay, directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique
- Alexandre Viens, directeur du Service des technologies de l'information
- Sylvain Latour, coordonnateur consultation publique et amélioration continue

Citoyens :

- Jacques Carrier
- Pascal Grégoire
- Marie-Pierre Duval

Consultants :

- Clément Le Quintrec, chargé de projet à l'Institut du Nouveau Monde
- Julie Caron-Malenfant, directrice générale de l'Institut du Nouveau Monde

1- Adoption de l'ordre du jour

À la suite de l'adoption de l'ordre du jour, les membres du comité se présentent afin de souligner la présence de la directrice générale de l'INM Julie Caron-Malenfant. Elle informe les membres qu'elle a travaillé sur l'élaboration de la politique de participation publique de la Ville de Québec. Cela fait 17 ans qu'elle œuvre dans le domaine de la participation citoyenne.

2- Résultats de l'atelier participatif du Café-citoyen sur l'élaboration du Guide de la participation citoyenne

Le chargé de projet à l'Institut du Nouveau Monde Clément Le Quintrec fait un retour sur l'atelier participatif du 28 novembre 2018 dans le cadre du café-citoyen portant sur l'élaboration d'un Guide de la participation citoyenne.

L'élément principal qui est ressorti lors de la période d'échanges, c'est la crainte que la Ville se colle trop à la Loi 122 et que les citoyens perdent les processus d'approbation référendaire. C'est la raison pour laquelle, la Ville a opté pour l'élaboration d'un guide plutôt qu'une politique. Selon la Loi 122, l'adoption d'une politique de participation publique par une municipalité lui permet d'éliminer les référendums. Un participant a exprimé sa crainte à l'effet de perdre des éléments intéressants prévus dans la Loi dans l'optique où la Ville ne s'y colle pas en adoptant un guide plutôt qu'une politique.

Le directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique Luc Castonguay précise que le conseil municipal a voté deux résolutions pour maintenir les référendums. Le maire Alain Laplante a aussi adressé une lettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin qu'il permette, à la fois, d'adopter une politique de participation publique (ou un autre vocable) tout en maintenant les processus d'approbation référendaire. Le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale Louis Lemieux a précisé que la Ville devrait recevoir rapidement une réponse du ministère.

Par la suite, Clément Le Quintrec a indiqué que l'Institut du Nouveau Monde a retranscrit tous les éléments rédigés par les participants sur les documents qui étaient disponibles sur les tables de travail.

Ces éléments seront présentés ultérieurement aux membres du conseil municipal.

Les membres du comité discutent de plusieurs sujets :

- Le rôle des élus et des gestionnaires municipaux lors des consultations;
- Le rôle de la Ville comme organisation lors des consultations;
- Les moyens de communication;
- Les principes encadrant les démarches participatives;
- La transparence;
- La neutralité;
- Le droit d'initiative.

Tous conviennent que l'objectif est d'améliorer les pratiques de consultation publique en s'assurant clairement du maintien des processus d'approbation référendaire.

3- Table des matières du Guide de la participation citoyenne et les principales idées soumises par les participants et les membres du comité

Clément Le Quintrec propose une table des matières du Guide de la participation citoyenne :

1. Préambule
2. Définition des termes
3. Objectifs
4. Principes directeurs
5. Champ d'applications
6. Déclenchement d'une démarche
7. Étapes d'une démarche et mise en œuvre de la politique

Les membres du comité ont discuté de l'accessibilité des formulations et des textes.

Les prochaines étapes sont la rédaction, la soumission du projet, la bonification et les ajustements, l'analyse et la révision du document ainsi que le dépôt du projet de guide.

Les membres discutent des moyens que la Ville va se donner pour mettre en œuvre son guide.

4- Retour sur le projet de panneaux de communication électroniques avec Alexandre Viens

Le directeur du Service des technologies de l'information Alexandre Viens indique que la Ville a un projet pilote pour deux sites. Un appel d'offres sera lancé à la fin du mois de février.

5- Varia

La date de la prochaine rencontre sera déterminée ultérieurement.



Sylvain Latour
Coordonnateur consultation publique et amélioration continue
Direction générale
450 357-2383, poste 2360
s.latour@sjsr.ca